



EXTRAITS DU RAPPORT

CONCOURS OG OA 2023

Placées sous la présidence du général de division (2S) Michel PIDOUX, les épreuves se sont déroulées conformément aux textes de référence. **Sept places maximum étaient ouvertes.**

Les épreuves écrites d'admissibilité, organisées par la division du recrutement, des concours et des examens (DRCE), ont eu lieu le 10 janvier 2023 à la DGGN (Issy-les-Moulineaux).

Les épreuves orales et sportives se sont tenues à Melun du 1^{er} au 3 mars 2023.

I- ORGANISATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

11 – Données chiffrées

14 candidats ont déposé un dossier de concours cette année. Ils ont tous été autorisés à concourir. La totalité des candidats a participé aux épreuves, 10 ont été admissibles et 7 admis.

12 – Déroulement des épreuves orales et sportives d'admission

Les épreuves ont été organisées et soutenues par le bureau des recrutements officiers, concours et examens, dont le personnel est resté à la disposition du président du jury pendant la totalité de la session. Elles se sont déroulées dans de très bonnes conditions matérielles et sans incident au centre d'examen de l'EONG (bâtiment LTN Darneau) et dans les infrastructures sportives de la ville de Melun. Le service des sports de l'EONG a été chargé de l'organisation des épreuves sportives.

II – ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

Les épreuves d'admissibilité comprenaient une épreuve écrite de culture générale (durée 4 heures – coefficient 5 – note éliminatoire < 5) et une épreuve écrite de synthèse de dossier (durée 4 heures – coefficient 5 – note éliminatoire < 5).

21 – Épreuve de culture générale

Le sujet était : **« L'État, les experts, le pouvoir »**

La moyenne générale est de **9,72/20** (11,49 en 2022).

211 – Remarques sur la forme

Très clairement, la méthode relative à cette épreuve, pourtant « classique » pour ce type de concours, n'est pas maîtrisée par la majorité des candidats. Le manque de préparation des candidats est manifeste. Le nombre de fautes de français est élevé et révèle une absence minimale de relecture, tant partielle que finale.

Enfin, de nombreuses copies ne sont pas soignées et entachées de ratures.

212 – Remarques sur le fond

N'ayant majoritairement ni défini les termes du sujet ni « problématisé » ce dernier, les candidats débutent généralement la composition sans idée maîtresse. Il en résulte des copies rédigées « *au kilomètre* » faute d'analyse et de structuration préalables. Sans surprise, le contenu est alors superficiel et bien souvent une addition de généralités et banalités, sans construction argumentée.

Les quelques candidats qui disposent de références solides et intelligemment exploitées se distinguent nettement ; malheureusement leur nombre est très limité.

213 – Suggestions diverses

Au regard des résultats (quatre candidats sur quatorze se situent au-dessus de la moyenne de 10/20), il apparaît indispensable de communiquer à l'attention des futurs candidats sur la nécessité de réaliser une solide préparation en amont du concours et de les inviter à lire les extraits du rapport annuel.

22 – Épreuve de synthèse de dossier

Le sujet était : **« Où en est-on de notre cybersécurité ? »**

Le dossier comprenait 18 documents pour 39 pages.

La moyenne générale est de **11,82/20** (10,97 en 2022).

221 – Remarques sur la forme

Une grande partie des candidats n'a pas compris l'objectif d'une synthèse et reste très scolaire dans l'approche de cet exercice. Aussi, on ne distingue que deux copies avec une idée maîtresse, le reste des candidats se contentant de poser une interrogation et donc une problématique.

La syntaxe et l'orthographe ne sont pas au niveau attendu pour ce concours.

Enfin, quatre copies ne respectent pas du tout la limite du nombre de mots.

222 – Remarques sur le fond

La documentation est choisie pour être exploitée pleinement et intelligemment. Quelques copies sont pauvres en argumentation faute d'une appropriation suffisante du thème et d'un schéma argumentaire clair. Deux candidats ont même parlé exclusivement de cyberdéfense alors que la documentation porte sur la cybersécurité, abordée dans tout le dossier.

Seule une copie sur deux est structurée sur un constat, des enjeux et des perspectives.

III – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION

Les épreuves orales d'admission se sont déroulées les 1^{er} et 2 mars 2023 à MELUN et les épreuves sportives le 3 mars 2023 au sein des structures municipales de Melun.

Elles comportaient :

- une épreuve d'aptitude générale (50 minutes dont 20 minutes de préparation – coefficient 10) ;
- une épreuve de langue étrangère (50 minutes dont 20 minutes de préparation – coefficient 2) ;
- trois épreuves sportives (moyenne affectée du coefficient 3) : une épreuve de natation (50m), une course de demi-fond (3 000m), une épreuve de gainage ventral et de tractions ou d'appuis faciaux.

Tous les candidats admissibles se sont présentés à cette seconde phase du concours. Au terme des épreuves et après délibération, le jury a retenu 7 candidats sur liste principale.

31 – Épreuve d'aptitude générale

Les notes s'échelonnent entre 7 et 18,40/20 et la moyenne générale est de **13,56/20** (13,81 en 2022).

312 – Remarques sur le fond

Les candidats sont globalement bien préparés sur les thèmes d'actualité et sur les connaissances basiques de l'organisation de la gendarmerie nationale. La faculté de tirer deux sujets et de choisir celui traité optimise la possibilité de s'exprimer.

En revanche, la structure du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer est mal maîtrisée.

32 – Épreuve de langue étrangère

Anglais (9 candidats), allemand (1 candidat) : les notes s'échelonnent entre 6,50 et 19,11/20 et la moyenne générale est de **13,36/20** (12,31 en 2022).

321 – Remarques sur la forme

Anglais :

La majorité des notes se situe au-dessus de la moyenne, sans toutefois atteindre l'excellence, ce qui traduit un niveau moyen ainsi qu'un manque de préparation. Compte tenu du niveau d'étude des candidats et des expériences à l'étranger de certains, des efforts restent à faire (grammaire, phonologie, lexicale). Sur la forme, les candidats doivent veiller à structurer leurs propos pour compenser un manque évident de vocabulaire et de tournures idiomatiques, et éviter ainsi l'emploi récurrent de gallicismes. La partie personnelle finale est trop souvent négligée, alors qu'elle est la plus aisée à travailler en amont, même avec un niveau de langue moyen. Les commentaires de texte sont pour la plupart structurés *a minima* (deux, voire trois parties), et pourvus d'une problématique et de fond culturel.

322 – Remarques sur le fond

Anglais :

Pour la version : la précipitation et le manque de vocabulaire sont à l'origine de nombreux contresens et faux-sens. La traduction doit rester proche du texte sans être du mot à mot. Les candidats ne doivent pas hésiter à prendre le temps de relire la phrase à traduire afin d'en comprendre l'articulation.

Pour le commentaire : la plupart des candidats a produit des commentaires structurés tant sur la forme que sur le fond, avec des ouvertures pertinentes. Les opinions personnelles sont toujours les bienvenues afin d'élargir le débat avec le jury. Il faut rappeler que le texte n'est qu'un prétexte à l'expression orale en langue anglaise.

Pour l'entretien : il est important que les candidats puissent s'exprimer aisément sur leur parcours scolaire, leurs expériences professionnelles et leurs motivations à rejoindre la gendarmerie, ainsi que sur leurs loisirs et centres d'intérêt. Le vocabulaire spécifique qui se rattache à leur vocation future doit être connu (ex : *a unit, crowd and riot control, command, divisional gendarmerie, non commissioned officer*, etc).

323 – Suggestions diverses

Anglais :

Une pratique très régulière de la langue anglaise est préconisée, fondée sur l'écoute, la lecture à voix haute, notamment de journaux et magazines anglo-saxons. Certains médias sont gratuits et accessibles sur internet (The Guardian, The Independent, TV BBC WORLD...).

Le candidat peut s'enregistrer ou se filmer, et analyser ainsi sa performance, ce qui lui permettra de détecter ses points faibles de manière à les corriger.

Il est également fortement conseillé de s'entraîner sur les différentes parties de l'épreuve en portant effort sur le commentaire de texte afin de se rassurer sur ses capacités. L'apprentissage de vocabulaire est incontournable afin d'être en mesure de s'exprimer sur des sujets variés. La présentation personnelle peut être préparée en amont de l'épreuve, en particulier pour les candidats manquant d'aisance en anglais.

33 – Épreuves sportives

Les épreuves se sont déroulées dans d'excellentes conditions.

Les notes vont de **11 à 17/20** et la moyenne générale est de **13,77/20** (14,61 en 2022). Aucun candidat n'a obtenu de note éliminatoire.

Le niveau physique des candidats est hétérogène.

IV – CONCLUSION – PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU JURY

Les résultats décevants obtenus aux écrits, tant en culture générale qu'en synthèse de dossier démontrent un manque évident de préparation pour une majorité de ces officiers. De nombreux candidats doivent penser, à tort, qu'ils « savent faire » dans ces épreuves et que leur talent leur permettra d'obtenir une bonne copie.

Une sensibilisation accrue sur l'indispensable acquisition de méthodes rigoureuses semble nécessaire pour relever le niveau de l'écrit, ce dont profitera ultérieurement le futur officier de gendarmerie.

Des inscriptions très tardives peuvent également expliquer des temps de préparation écourtés au regard des exigences.

Le général de division (2S) **Michel PIDOUX**
Président du jury